

VÉRIFICATION D'UN ÉCHAFAUDAGE ROULANT (MOBILE)

PRÉ REQUIS



- Maîtriser la langue française.
- Avoir suivi la formation Montage / Démontage d'échafaudage roulant.

PROGRAMME



Introduction / Accueil

Partie 1 : Théorie

- Réglementation : Décret 2004-924, R408, Arrêté 12/2004, OPPBTP ;
- Présentation des différents modèles d'échafaudage, descriptifs techniques.

Partie 2 : Pratique

Vérifier l'échafaudage avant utilisation (selon modèle) :

- La stabilité de l'échafaudage ;
- Le dégagement des circulations, l'état des planchers ;
- La conformité de l'échafaudage aux plans d'installation du fabricant ;
- État des éléments, absence de déformation des tubes ;
- Présence de garde-corps (sur lisse, lisse, sous lisse, plinthe) ;
- État des planchers ;
- La vérification du déplacement : état des roues, état des freins... ;
- Panneaux indiquant les charges admissibles.

* Si opérations de maintenance faites par le vérificateur, une partie « Assurer la maintenance de l'échafaudage » peut être ajoutée.

Partie 3 : Tests théorique et pratique

OBJECTIFS



- Vérifier le montage/ démontage d'échafaudage roulant dans les règles de l'art et en sécurité.

PUBLIC



- Personnel réalisant la vérification des échafaudages roulants (mobiles).

DURÉE ET LIEU



- **En présentiel**, dans vos locaux.
- **1/2 journée.**

MÉTHODES / ÉVALUATION DES COMPÉTENCES



- Apports théoriques : ppt, vidéo, support papier ;
- Questions / réponses, échanges ;
- Démonstrations du formateur et mise en pratique par les stagiaires sur le terrain ;
- **Contrôle des connaissances : QCM (théorie), mises en situation (pratique).**

TARIF



- Nous consulter.